



HAL
open science

Etude des marques sémio-graphiques dans un écrit ordinaire : la prise de notes.

Françoise Boch

► **To cite this version:**

Françoise Boch. Etude des marques sémio-graphiques dans un écrit ordinaire : la prise de notes.. Francis Grossmann. Pratiques langagières et didactiques de l'écrit : hommage à Michel Dabène, ISSN 1146-6480, pp.95-108, 1998, Didactique des langues, 2-9510714-7-7 (br) : 140 FRF. hal-04857555

HAL Id: hal-04857555

<https://hal.science/hal-04857555v1>

Submitted on 28 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Etude des marques sémio-graphiques dans un écrit ordinaire : la prise de notes.

Françoise BOCH, LIDILEM, Grenoble III

Article paru dans "Pratiques langagières et didactique de l'écrit», recueil d'hommages à Michel Dabène, coord. F. Grossmann, ed. LIDILEM, 1998.

Dans la famille des « pratiques scripturales ordinaires » tels que les a définies Michel Dabène¹ (écrits non légitimés par la tradition, sans valeur marchande, non spécifiquement réservés à des scripteurs professionnels), il est un écrit fort répandu à l'université – et paradoxalement, fort peu étudié en tant que tel² ; il s'agit de la prise de notes (dorénavant PDN). Or, la PDN mériterait à bien des égards de devenir objet d'étude à part entière, notamment dans le champ sociolinguistique (en tant que pratique sociale courante), didactique (en tant qu'écrit fondamental pour la réussite universitaire), ou encore cognitiviste (en tant que méthode intellectuelle impliquant des compétences spécifiques).

L'entrée que nous avons choisie de développer ici est sémiotique : l'examen d'une centaine de PDN³ effectuées par des étudiants de sciences du langage nous ayant convaincu de l'intérêt d'une telle démarche, au regard de la richesse sémiotique de ces productions ; outre cet argument empirique, la PDN présente des caractéristiques théoriques qui en font dans cette perspective un corpus de prédilection.

Considérée comme un écrit en partie libéré des contraintes normatives, c'est un " espace de liberté dans l'écrit " (Fintz, 1993 : 106). La PDN, en tant qu'écrit pour soi, ne connaît en effet qu'un faible degré de formalité ; les contraintes graphiques qui pèsent sur ce type d'écrit sont quasiment nulles. A cela il faut ajouter le facteur temps, qui fait de la situation de PDN une véritable course contre la montre, fait potentiellement générateur de créativité. On se rallie donc à l'affirmation selon laquelle la situation de prise de notes en situation orale « offre, d'un point de vue théorique, (...) un espace de possibilités de variations maximal tant au plan quantitatif que qualitatif » (Millet, 1989 : 12).

On comprendra dès lors que les marques sémio-graphiques, que nous définirons très largement comme des **marques linguistiques non**

¹ M. Dabène, notamment 1995.

² la centaine d'études de PDN qui ont été publiées depuis le début du siècle (essentiellement en psychologie cognitive et en sciences de l'éducation) portent sur la fonction de la PDN dans le rappel : les notes proprement dites ne constituent pas un objet d'étude en soi. Pour un état des lieux sur la question, voir S. Girolami-Galvin (1989), M. Frenay et alii. (1990), et pour une réactualisation plus succincte, voir D. Bessonat (1995).

³ étude tirée d'un travail de thèse en Sciences du Langage : " pratiques d'écriture et de réécriture à l'université - La prise de notes, entre texte source et texte cible ", ss. la direction de M. Dabène, IVEL, LIDILEM, Grenoble III, 1998.

alphabétiques, à fonction sémiotique, sans correspondance stricte avec une forme phonique⁴, foisonnent dans la PDN.

A l'intérieur de l'ensemble des marques sémio-graphiques sont distingués plusieurs types de marques, schématisés ainsi :

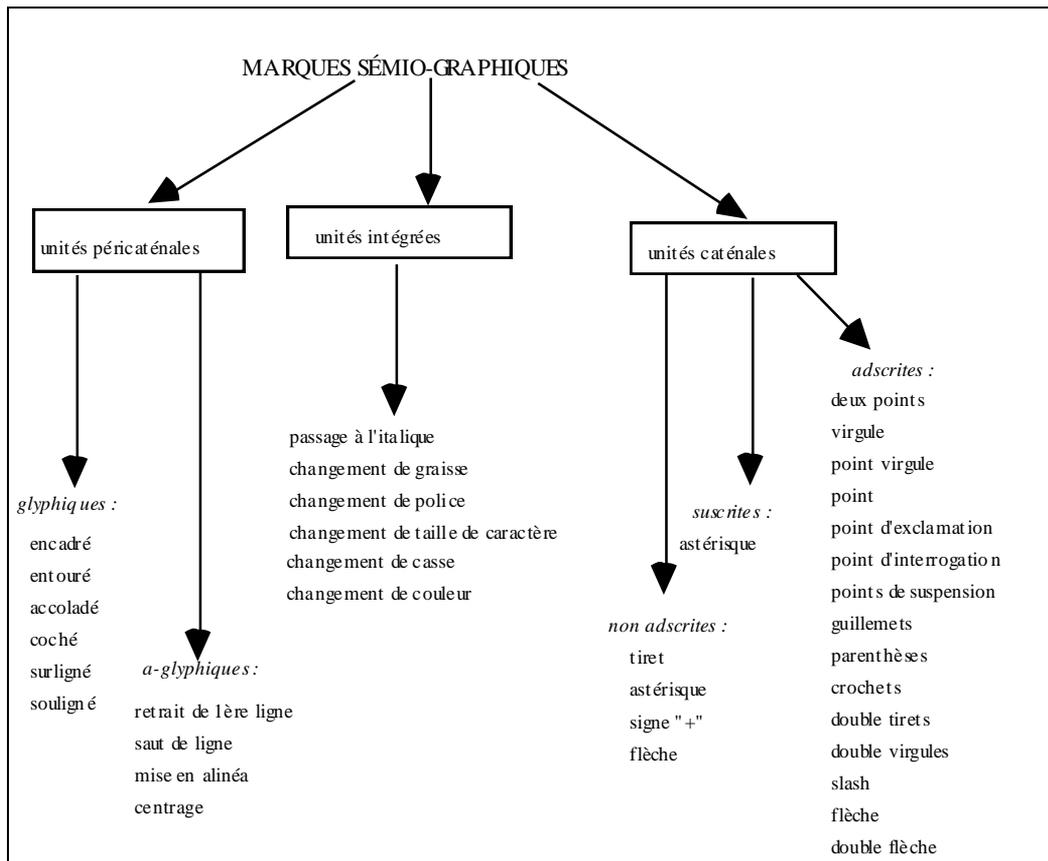


Fig. 1 : Typologie des marques sémio-graphiques

L'approche qui a présidé à ce classement est de type formel : ce que nous appelons les "unités péricaténales" **accompagnent** le texte, les "unités intégrées" **en modifient l'aspect** ; les "unités caténales" **font partie** du texte, en tant qu'elles apparaissent sur la chaîne graphique.

Les unités péricaténales

Concernant cette sous-classe de marques, deux remarques s'imposent :

- les péricaténales "a-glyphiques"⁵ sont les blancs du texte ; en

⁴ En d'autres termes, il est impossible de transcrire ces signes à l'oral de façon univoque. Même si occasionnellement un signe peut coïncider avec une forme linguistique (tel que les deux points auquel on peut parfois substituer un "car"), il n'a pas intrinsèquement cette valeur mais l'acquiert en contexte.

⁵ Néologisme créée à partir du grec "gluphê", qui signifie "trait", "signe gravé" ; par opposition aux "glyphiques", les unités "a-glyphiques" sont "en creux", sans "trait".

revanche, le blanc entre les lettres, les mots et les lignes (et le blanc de marge), quand il permet simplement la lisibilité et qu'il est régulier, sera considéré comme répondant à des contraintes normatives : non porteur de sens, il n'appartient donc pas à l'ensemble des marques sémiographiques.

- On a, par analogie avec le soulignement, intégré à l'ensemble des unités péricaténales glyphiques les accolades. Celles-ci sont de toute façon utilisées, comme les autres marques, dans une optique de hiérarchisation des éléments. La différence entre soulignement et accolade réside finalement dans le fait que si le premier a pour simple fonction de mettre en relief, la deuxième, en plus, regroupe les éléments. Le "cochage", bien qu'apparenté "physiquement" à l'accolade (accolade rapidement esquissée), représenterait en quelque sorte un soulignement vertical : il ne paraît pas avoir de fonction de regroupement.

Les unités intégrées

Par unité intégrée ("signe linéaire", selon la terminologie de Tournier, 1980, ou "topogramme lié", selon Anis 1988⁶) on entend tout "jeu" sur la marque. L'italique, le gras ou le changement de casse sont des procédés qui changent la forme du signe mais qui ne constituent pas à proprement parler un signe supplémentaire au même titre que les autres marques sémiographiques, qu'elles soient péricaténales (telles que le soulignement, ou même le "surlignement", qui se superpose au texte) ou caténales (telles que les marques de ponctuation).

Concernant les unités intégrées, on remarquera que l'ordinateur le plus élémentaire présente une palette de procédés beaucoup plus large que le stylo⁷, et qu'inversement, concernant les unités péricaténales, même si l'outil informatique offre toutes ces possibilités, l'écriture manuscrite en use certainement bien davantage. Il y aurait donc là une forme d'équilibre entre ces différents procédés, très proches dans leurs fonctions de mise en vedette, les uns se substituant aux autres selon l'outil utilisé (ainsi, on peut supposer que le gras peut être remplacé dans un manuscrit par le soulignement).

Les unités caténales

La catégorie d'"unités adscrites" rassemble les signes qui peuvent être enchassées dans l'énoncé.

Les "**marques non-adscrites**" se trouvent en tête d'énoncé, (et non

⁶ Voir pour un état des lieux J.P. Jaffré, 1991.

⁷ Plus exactement, même si on peut en théorie pratiquer manuellement le gras ou "changer de police", l'ensemble de ces procédés est incontestablement d'un usage plus courant et surtout plus accessible avec l'ordinateur.

enchâssées) combinables avec le blanc d'alinéa (touche tabulation sur un clavier). Il est impossible de les inventorier de façon exhaustive tant elles sont soumises à la variation individuelle ; on peut trouver ici l'astérisque, le tiret, mais aussi +++ ou encore un point, et, très souvent, la flèche.

Les " **suscrites** " (marques adscrites délinéarisées⁸, dites dans le langage informatique " exposant ") fonctionnent en tant qu'indice d'un renvoi, équivalant à la touche " appel de note " sur un clavier d'ordinateur.

Or, parmi ces marques, la flèche, signe emblématique de la PDN, mérite une attention plus particulière, ne serait-ce que par sa forte récurrence.

On remarquera d'ailleurs qu'en tant que marque adscrite, elle est associée à l'ensemble traditionnellement admis des signes de ponctuation. On peut donc, au regard de ces affinités formelles, se poser le problème des liens qu'entretient la flèche avec les ponctèmes. Il semblerait en effet que certaines des caractéristiques habituellement attribuées aux signes de ponctuation s'appliquent également – et même, serait-on tenter d'ajouter, particulièrement – à la flèche :

"les signes [de ponctuation] constituent une sorte de paraphrase concise, de réserve "elliptique" du langage, permettant de se passer du chemin des mots et de resserrer le style, caractéristique du langage moderne" (Catach, 1994 : 7).

La flèche répond également aux définitions plus formelles de la ponctuation qu'en donnent en général les chercheurs ; selon J. M. Passerault :

"la ponctuation marque les relations entre les éléments de la représentation mentale mise en texte ; elle marque également l'activité de planification textuelle par laquelle l'auteur du texte indique la manière dont il souhaite voir son texte traité par le lecteur..." (1991).

On peut émettre l'objection selon laquelle la flèche appartiendrait davantage au manuscrit, ou plutôt à un certain genre⁹ textuel: le brouillon, la PDN (mais aussi l'écrit scientifique !) et constituerait ainsi une restriction par rapport à la définition de N. Catach (ce qui explique d'ailleurs le peu d'intérêt qu'a rencontré ce signe chez les spécialistes de la ponctuation, dont le corpus d'études est très souvent littéraire).

Ceci étant posé, il n'y a pas lieu de considérer la flèche, parce qu'elle serait cantonnée à un écrit (encore non véritablement légitime), comme un signe marginal, et donc non digne d'intérêt, d'une part parce que la PDN est, on l'a dit, la pratique scripturale la plus fréquente chez les étudiants, d'autre part parce que la flèche est un signe complexe et polyfonctionnel, ainsi que nous allons le voir à présent.

Une marque sémio-graphique particulière : la flèche

Caractéristiques profondes

⁸ Qui se situent donc à la limite des unités caténales et péricaténales.

⁹ si tant est que l'on puisse appliquer la notion de genre au brouillon ou à la PDN.

Selon A. Lavarde (1996), qui a étudié l'histoire de ce signe, la flèche indiquait à l'origine (dans les cadrans par exemple) la direction, en suggérant le mouvement. La flèche, dans son évolution, a ensuite matérialisé une chronologie (succession de faits étalés dans le temps) puis, suite logique de cette double signification (chronologie et déroulement), une transformation (en chimie par exemple). Parallèlement, elle a remplacé l'ancien signe typographique de la main à l'index tendu, qui était utilisé soit pour montrer un objet (le mouvement que le doigt tendu induit est celui du regard), soit pour indiquer un sens de lecture.

On pourrait donc interpréter la flèche comme un **signe dynamique**, dont le sens profond est de **simuler le mouvement**, mouvement du regard ou de la pensée. Dans un écrit tel que la PDN, la flèche (en tant que signe non adscrit cette fois) organise spatialement les informations (soit pour indiquer un sens de lecture, soit pour hiérarchiser les énoncés) et agirait donc en quelque sorte comme “ **balise visuelle** ”. Lorsqu'elle indique une relation, de la plus descriptive à la plus élaborée, sa fonction profonde serait **d'aider à organiser les différentes étapes du raisonnement**. En ce sens, on pourrait la qualifier dans ce cas de “ **balise intellectuelle** ”. Faute de place, il ne sera question dans ce qui suit que de cette dernière fonction, qui est par ailleurs la plus complexe¹⁰.

L'observation des quelques 1000¹¹ flèches présentes dans 92 PDN et autant de productions écrites réalisées à partir de PDN (qualifiées dorénavant de “ travail post PDN ”), a permis plus précisément de dégager les principes qui régissent le fonctionnement de ce signe.

Proposition de modèle théorique

L'utilisation de la flèche en tant que signe adscrit (enchâssé dans l'énoncé) semble, en effet, répondre à des règles de type logique. Les trois composantes de la flèche pourraient se ramener à **l'objet** (ou, pour emprunter le langage mathématique, à “ l'antécédent ”) dont elle indique une **caractéristique** (“ image ”), d'autre part à **l'opérateur** (“ fonction ”) c'est-à-dire la nature du lien qui unit les termes qu'elle relie. En langage

¹⁰ Pour l'analyse détaillée de la flèche comme balise visuelle, voir Boch (1998).

¹¹ 1059 au total. Les flèches dans le corpus se répartissent comme suit :

	DEUG source orale	DEUG source écrite	Licence source orale	Licence source écrite
PDN	122	29	269	246
post PDN	41	43	154	184

Ces chiffres sont donnés à titre indicatif : leur analyse comparative, aussi intéressante soit elle, ne peut faute de place être menée ici. Remarquons cependant que l'utilisation de ce signe, d'après ces chiffres, croît de façon spectaculaire avec le niveau d'étude, d'où l'impérative nécessité d'en faire un objet d'étude à part entière dans le champ de la linguistique de l'écrit.

mathématiques, on aurait $A(B) = C$, A renvoyant à l'opérateur, B à l'objet et C à la caractéristique.

Or, il semblerait que la composante objet (B) ou opérateur (A) soit toujours éludée, la flèche reposant sur le principe de complémentarité par rapport au segment (un ou plusieurs termes) qui se situe soit à sa droite, soit à sa gauche.

1. Lorsque A est absent

a) $B \emptyset C$

C'est le cas le plus fréquent. L'objet est linguistiquement exprimé à gauche de la flèche ; en voici un exemple (colonne de gauche), tiré de notre corpus, que nous avons "traduit" (colonne de droite) :

flèche de type $B \emptyset C$	ellipse (A)
→ dormez bien \emptyset impératif présent	le temps grammatical de "dormez-bien" est l'impératif présent
dormez bien \emptyset futur	le temps chronologique de "dormez bien" est le futur

b) $C \emptyset B$

Cette construction n'existe pas dans le corpus. Il s'agit d'énoncés dans lesquels la caractéristique serait indiquée à gauche de la flèche et l'objet à sa droite, de type (l'astérisque signale l'impossibilité) :

je veux que tu sois rentré pour midi
 * subjonctif passé \emptyset sois rentré

Le fait que ce type de construction soit non-attesté est signifiant ; elle tendrait à montrer que la flèche, fondamentalement, est organisateur rhématique : elle démarque le thème du rhème (le déjà connu et ce que l'on dit à son propos).

2. Lorsque B est absent :

a) $C \emptyset A$

L'ellipse porte sur l'objet, qui peut ne pas être clairement défini, mais qui renvoie à un ou plusieurs éléments énoncés précédemment (rappelons le terme "d'antécédent", employé en mathématiques pour objet). La caractéristique est indiquée à gauche, l'opérateur à droite de la flèche :

flèche de type $C \emptyset A$	ellipse (B)
→ je veux que tu <u>sois rentré</u> pour midi subjonctif passé \emptyset temps grammatical futur \emptyset temps chronologique	le subjonctif passé est le temps grammatical/le futur est le temps chronologique de la phrase "je veux que tu sois rentré pour midi"

b) A Ø C

Cette construction, ici encore, paraît impossible, ou du moins est extrêmement rare (trois cas rencontrés). L'opérateur ne peut apparemment pas être exprimé à gauche de la flèche ; on ne peut pas avoir :

je veux que tu sois rentré pour midi
*Temps grammatical Ø subjonctif passé
*Temps chronologique Ø futur

Dans ces cas là, les deux points se substituent à la flèche. C'est que la flèche, on l'a dit dans la présentation générale de ce signe, contient en elle-même l'idée de progression logique (signe de mouvement) : elle permet de faire avancer le raisonnement à une étape supplémentaire, "d'aller de l'avant". Les deux points, du moins dans ce cas précis, sont des signes qui annoncent simplement que ce qui suit renvoie à ce qui précède : ils seraient davantage tournés vers l'arrière. Pour aller plus loin dans les points de convergence entre ces deux signes (qui tendrait selon nous à faire de la flèche un signe de ponctuation comme un autre), la flèche recouvre quasiment toutes les fonctions attribuées aux deux points¹², qui appartiennent selon la typologie de N. Catach à l'ensemble des signes dits "logiques" (essentiellement séparateurs et organisateurs du texte) ; comme eux, elle permet l'ellipse des subordonnants et favorise ainsi la concision ; comme eux, elle marque la séparation entre un thème titre initial et son développement prédicatif. Cependant, ce ne sont pas des signes équivalents, mais plutôt complémentaires. Si l'on s'en tient au contexte d'apparition le plus fréquent de la flèche et des deux points, on observe que la flèche apparaît le plus souvent lorsque la caractéristique est présente à sa gauche (C Ø A) ; inversement, les deux points relient davantage A à C, ainsi qu'il vient d'être dit. Statistiquement, on trouve massivement dans le corpus :

→ il aura mangé à cette heure-ci
futur antérieur Ø temps grammatical
passé Ø temps chronologique

et, pour le même exemple :

temps grammatical : futur antérieur
temps chronologique : passé

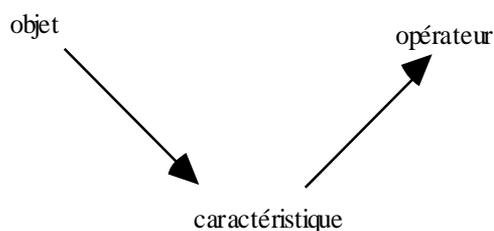
On peut donc dire que les deux points et la flèche sont tous deux signes de rapport, indiquant continuité et dépendance, pour les deux points par rapport au contexte de gauche (Anis et alii, 1988), et pour la flèche davantage par rapport au contexte de droite.

Autrement dit, les deux points annonceraient davantage la cause, ou plus précisément la **justification** de ce qui vient d'être posé, le connecteur qui

¹² Voir par exemple Riegel et al. 1994, dans l'article consacré à la ponctuation, pp. 83-100.

leur est le plus associé étant à mon sens “ en effet ” ; on pourrait les qualifier de signe de “ **consolidation** ”. La flèche quant à elle est signe de “ **progression** ” : l'idée qu'elle signale implique nécessairement une avancée dans le raisonnement.

Pour conclure à présent sur notre proposition de modèle théorique de la flèche, on peut dire qu'en résumé, si le segment de gauche est constitué par l'objet, la flèche va signaler de façon elliptique la nature du lien qui unit (sémantiquement) les deux segments qu'elle sépare (graphiquement) (ce qu'on a appelé l'opérateur) ; on trouvera à droite la caractéristique de l'objet. Si, en revanche, le segment de gauche indique la caractéristique de l'objet, l'opérateur se situe à la droite de la flèche et c'est l'objet qui est soumis à l'ellipse :



Toutes les flèches rencontrées (mises à part quelques rares exceptions, que l'on peut estimer déviantes) se ramènent à ce modèle théorique, de façon, on va le voir, plus ou moins directe. Cela étant établi, à l'intérieur de ce modèle, la flèche peut prendre en contexte des fonctions particulières.

Fonctions générales de la flèche

On a déjà évoqué la fonction profonde de la flèche, qui serait de faire progresser le raisonnement, en apportant un élément nouveau à un élément connu. Elle serait donc avant tout marqueur de **démarcation thématique**. Dans la typologie proposée des marques sémio-graphiques, il s'agit de la marque adscrite simple \emptyset , qui coïncide avec tous les exemples cités jusqu'à présent. Cependant, ce signe peut prendre potentiellement la forme doublée \square ¹³. A la métafonction de démarcation s'ajoute alors une autre fonction qualifiée de connexion.

La seule différence observée avec la flèche purement démarcative tient à la nature de l'opérateur, toujours soumis à l'ellipse, qui est d'ordre logique. La relation est donc dans tous les cas $B \emptyset C$

La flèche peut jouer le rôle de marqueur de connexion au niveau propositionnel (inter et intra) et macropropositionnel.

– Niveau propositionnel

Elle indique une relation de conséquence (par analogie sans doute avec le

¹³ Ou plus précisément, la double flèche peut dans ces cas-là se substituer à la flèche simple, certains étudiants ne distinguant pas ces deux signes.

symbole mathématique " \square ", qui signifie "implique") et peut commuter dans le travail post PDN avec un connecteur (donc, ainsi, d'où).

- Terminologie actuelle pr appellat° des tps gram mélange tps chrono et tps gram
- ∅ trompeuse (PDN)
- La terminologie actuelle pour l'appellat° des tps grammaticaux mélange le tps chronologique et le tps grammatical. Elle est ainsi trompeuse (travail post PDN)

– Niveau macropropositionnel

Placée cette fois en tête d'énoncé, la flèche manifeste également une implication logique au plan macropropositionnel.

Certains scripteurs différencient nettement deux types de flèches, réservant à la double flèche cette fonction de conclusion, qui apparaît à la fin de chaque partie, correspondant à un point traité. Elle peut même, comme dans le cas suivant, être suivie d'une série d'énoncés conclusifs, débutant chacun par un tiret énumératif :

- \square - Verbe n'est pas décisif pour la valeur temporelle
- la terminologie ne rend pas compte de la valeur modale et aspectuelle

On envisagera donc le signe \square comme une variante de \emptyset , ces deux flèches répondant aux mêmes principes théoriques.

Voici ainsi évoquées les différentes fonctions de la flèche dans la PDN, que l'on peut schématiser ainsi :

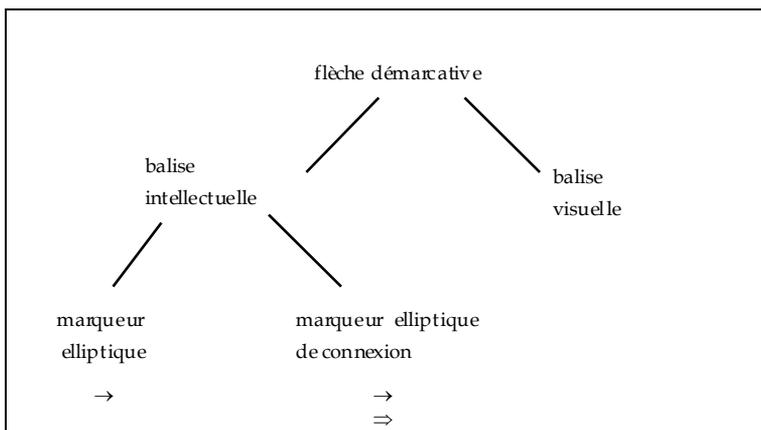


Fig. 2 Fonctions de la flèche

Conclusion

« La syntaxe et l'ordre virtuel des mots inscrits dans la compétence du locuteur/scripteur se trouvent à chaque instant impuissants à le contenter, à moins qu'il ne les transgresse, par des remaniements de toute sorte. C'est ce

qu'on appelle à l'oral les phénomènes d'énonciation ou « d'actualisation du discours », en littérature la poétique ou le « style », et que permet admirablement la ponctuation » (N. Catach, 1991 : 56/57).

Outre de montrer l'intérêt que peut représenter la mise à jour du fonctionnement d'un signe tel que la flèche, cette étude a également permis de pointer les similitudes existant entre la flèche et les signes traditionnels de ponctuation, tant du point de vue de leurs comportements formels que fonctionnels.

Un autre parallèle, plus général, viendrait à l'appui de cette hypothèse, qui concerne cette fois les caractéristiques de la ponctuation et celles de la PDN. Il n'est en effet guère surprenant qu'un écrit tel que la PDN favorise l'apparition de nouveaux signes de ponctuation. N. Catach et L. G. Védénina ont insisté depuis longtemps déjà sur la particularité de ces signes, qui seraient le lieu du tiraillement entre code et parole vivante, norme et liberté d'usage¹⁴. Or, la PDN présente manifestement des caractéristiques analogues, qui frisent le paradoxe : elle accentue certaines des spécificités de l'écrit (et en cela on pourrait la définir comme une caricature de l'écrit) et dans le même temps s'éloigne considérablement des traits caractéristiques habituellement attribués à l'écrit.

La PDN comme caricature de l'écrit

- La communication écrite est de l'ordre de la spatialité ; la PDN joue avec l'espace pour le rendre signifiant. C'est ainsi qu'elle introduit, plus que tout autre écrit, "une simultanéité signifiante par les possibilités de l'aire scripturale et de son organisation" et se doit de mobiliser à outrance "la capacité de reconstruction dans la successivité linéaire les relations de simultanéité et de globalité de l'oral"(M. Dabène, 1991 : 11). Elle fait par essence coexister le verbal et le non verbal, le segmental et le supra-segmental.
- Le passage à l'écrit en général est fréquemment défini comme une véritable réorganisation communicative ; a fortiori pour la PDN, qui mobilise dans sa pratique des opérations cognitives complexes.
- L'écrit est un produit durable, indépendant du sujet et du procès. La PDN est justement faite pour durer puisqu'elle a pour objectif premier de servir de mémoire. Elle est donc également et en priorité par rapport à d'autres écrits, du moins en milieu didactique, "la condition même du progrès, de la découverte, du savoir" (Dabène, 1985), une "bonne" PDN étant la condition première de réussite à l'examen.
- Un des pôles négatifs des spécificités de l'ordre scriptural paraît accentué dans la PDN, à savoir l'anxiété liée à la non transparence du langage ; la question rituelle "qu'est-ce qu'il va bien pouvoir comprendre ?" est transformée de façon cruciale en "qu'est-ce que je vais

¹⁴ voir notamment Catach (199?) et Védénina (199?)

bien pouvoir comprendre (lors de ma relecture) ?".

Ecarts théoriques de la PDN par rapport à l'écrit

L'écrit est considéré comme un univers de règles apprises, surnormé, résultat d'un apprentissage formel où les modèles graphiques sont imposés. On sait justement que la pratique de la PDN suppose une forte acculturation à l'écrit, et donc la maîtrise de ces règles et de cet apprentissage. A. Millet a d'ailleurs prouvé ce point en constatant que l'orthographe, lieu de prédilection de la norme, était généralement respecté dans la PDN. Cependant, l'observation montre que que l'utilisation des marques sémio-graphiques ne correspond pas dans la PDN à une utilisation tout à fait normative. Il faut en déduire qu'une bonne compétence à l'écrit engendre une certaine créativité, donc une violation de la norme mais pas dans toutes les composantes de l'écrit ; se pose alors la question des raisons de cette application sélective de la norme, question qui pourrait ouvrir une nouvelle piste de recherches...

Paradoxalement, la PDN, quand elle est fortement visuelle, spatialisée, tend aussi à courricuiter la parole. Elle rendrait compte en quelque sorte d'un mouvement de l'esprit. Faut-il élargir cela à l'ensemble de la communication scripturale et y voir "un symptôme nettement déclaré indiquant une mutation de l'écrit vers l'idéographie ?" (Fintz, 1993 : 108) Peut-on voir dans cette mutation un retour aux sources de l'écriture ? Laquelle posséderait alors "l'étonnante vertu de métamorphoser le sens en objet", et tendrait dès lors à devenir "ce qu'à son apparition sa nature portait déjà en germe : une esthétique"(Hagège, 1985 : 89).

Écrit extra-ordinaire s'il en est, la PDN concentre un foisonnement de questions qui peuvent toucher de près, on le voit, le problème général du statut de l'écrit et de son évolution.

Références bibliographiques :

ANIS J., CHISS J.L., PUECH Ch. (1988) : l'écriture. Théories et descriptions, De Boeck Université.

BESSONAT, D. (1991) : "Enseigner la... "PONCTUATION" ? (!)", *Pratiques*, n° 70, Metz, CRESEF, p. 9-48.

BESSONAT, D. (1995) : "La prise de notes au collège", in *Pratiques*, n° 86, Metz, CRESEF, p. 53-70.

BOCH F. (1998a) : "*Pratiques d'écriture et de réécriture à l'université, la prise de notes, entre texte source et texte cible*", thèse de doctorat en Sciences du Langage, sous la dir. de M. Dabène, Grenoble III.

BOCH F. (1998b) : "Discours sur la prise de notes", in "*Contributions à une didactique du français dans le supérieur - Bricolages ou rénovations ?*", coord. C. Fintz, L'Harmattan, coll. Sémantiques.

CATACH, N. (1980) : "La ponctuation", in *Langue Française*, n° 45, p. 16-27.

CATACH, N. (1991) : « La ponctuation et l'acquisition de la langue écrite. Normes, système, stratégies », in *Pratiques* n°70 : la ponctuation, Metz, CRESEF, pp. 49-60.

CATACH, N. (1994) : "La ponctuation", *QSJ*, n° 2818, PUF.

- DABENE, M. (1985) : *Ecriture et Lecture chez l'adulte - Approche empirique de la compétence scripturale*, Thèse d'Etat, dir. J. Peytard, Université de Franche-Comté, Besançon, 1988.
- DABENE, M. (1991) : "Un modèle didactique de la compétence scripturale", in *Repères*, n° 4, p. 9-22.
- DABENE, M. (1995) : "La place des représentations, des pratiques sociales et d'une théorie de l'écrit dans un modèle de l'enseignement-apprentissage de l'écriture", in *La production de textes, Vers un modèle de l'enseignement de l'écriture*, ss la dir. de J.Y. Boyer. Montréal, Ed. Logiques, p. 151-175.
- FRIER, C., GROSSMANN, F., SIMON, J.-P. (1994) : "Lecture et construction du sens : l'évaluation de la compréhension de textes spécialisés par des étudiants de première année de DEUG", in *Lidil*, n° 10, p. 149-178.
- FINTZ, C. (1993) : *La prise de notes en première année SHS : un itinéraire didactique autour d'une analyse concernant ses aspects descriptifs, visuels et pragmatiques*, mémoire de DEA des Sciences du Langage, Grenoble III.
- GIROLAMI GALVIN, S. (1989) : *Étude de la prise de notes en anglais par des étudiants francophones (LEA 2ème année : cours de civilisation américaine)*, thèse de doctorat nouveau régime, Sciences du Langage, sous la dir. de J.P. Petit, Lyon III.
- JAFFRE, J.-P. (1991) : "La ponctuation du français : études linguistiques contemporaines", in *Pratiques*, n° 70, p. 61-84.
- LAVARDE, A. (1996) : "La flèche, le signe qui anime les schémas", in *Communication et Langages*, n° 109, éd Retz, p. 51-62.
- MILLET, A. (1989) : "Essai de typologie des variations graphiques, application à la prise de notes", in *Lidil*, n° 1, p. 7-36.
- MILLET, A. (1992) : "Oral/écrit : zones de perméabilité", in *Lidil*, n° 7, Grenoble, PUG, p. 113-132.
- PASSERAULT, J.M. (1991) : "La ponctuation. Recherches en psychologie du langage", in *Pratiques*, n° 70, p. 85-106.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R. (1994) : "La ponctuation", in *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, p. 83-100.
- TOURNIER, Cl. (1980) : "Histoire des idées sur la ponctuation, des débuts de l'imprimerie à nos jours", in *Langue Française*, n° 45, p. 28-40.
- VEDENINA, L.G. (1988) : *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Paris, Ed. du CNRS.